



Bruxelles, le 13 mars 2019
(OR. en)

7208/19

Dossier interinstitutionnel:
2019/0069(NLE)

UD 81

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
N° doc. Cion:	COM(2019) 77 final
Objet:	Décision du Conseil relative à la position à prendre au nom de l'Union européenne au sein de l'Organisation mondiale des douanes en ce qui concerne le système harmonisé - Adoption

1. Le 1^{er} mars 2019, la Commission a présenté au Conseil la proposition visée en objet, qui est fondée sur l'article 218, paragraphe 9, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.
2. Le 8 mars 2019, le groupe "Union douanière" a examiné la proposition et est parvenu à un accord sur le texte qui figure dans le document ST 7353/1/19 REV 1.
3. Compte tenu de ce qui précède, le Comité des représentants permanents pourrait:
 - confirmer l'accord intervenu au sein du groupe et
 - inviter le Conseil à adopter sans débat, lors d'une de ses prochaines sessions, le projet de décision dont le texte mis au point par les juristes-linguistes figure dans le document 7138/19.